



## **AVIS**

DANS LE CADRE DE LA CONSULTATION PUBLIQUE  
SUR LE PROJET DE POLITIQUE DE DÉVELOPPEMENT SOCIAL DE LA VILLE DE  
MONTRÉAL

COMMISSION SUR LE DÉVELOPPEMENT SOCIAL ET LA DIVERSITÉ MONTRÉLAISE

Montréal, janvier 2017

La CDC Solidarités Villeray est un regroupement multisectoriel et inter réseau de plus de 35 membres, regroupant 25 organismes communautaires (membres actifs) en plus de compter sur une dizaine de membres solidaires : CIUSSS du Nord-de-l'Île-de-Montréal- arrondissement Villeray-St-Michel-Parc-Extension, commissaire scolaire, représentants politiques, groupes communautaires, groupe citoyen.

La CDC est un espace de dialogue et de concertation à partir duquel les intervenant-e-s de tous les milieux peuvent identifier des problématiques sociales et y apporter des éléments de solution en partenariat avec les institutions publiques ou autres secteurs organisés du quartier, de Montréal ou d'instances supérieures.

### **Principes fondamentaux**

La Corporation de développement communautaire Solidarités Villeray aspire à un quartier sans inégalités où les citoyennes et les citoyens sont impliqués dans l'espace collectif. Elle cherche à atteindre cette vision en mobilisant les actrices et les acteurs du quartier. Ses membres collaborent à l'atteinte de cette vision par l'exercice de leur mission respective, l'application de modèles démocratiques ainsi que par la réalisation d'actions collectives et communes.

### **Approche**

La Corporation de développement communautaire Solidarités Villeray adopte une approche de transformation sociale durable qui se réalise grâce à la concertation des acteurs, à la mobilisation citoyenne, à l'action communautaire et à l'éducation populaire ainsi que par la prise de position visant à défendre les droits et les intérêts des personnes et des communautés.

### **Une vision privilégiée des besoins des milieux et des actions concrètes pour y répondre**

En tant que regroupement multisectoriel, la CDC a une vision globale de la réalité de son milieu et participe activement à l'élaboration d'actions concrètes permettant l'amélioration de la qualité de vie des citoyens d'un territoire. Par leur travail en partenariat, la CDC peut agir comme catalyseur afin de mobiliser les acteurs d'un territoire pour le développement social et la lutte à la pauvreté. En complément de leurs membres, la CDC élabore et réalise des projets qui répondent aux besoins populationnels.

### **Travail de partenariat**

La CDC travaille donc en partenariat avec des acteurs institutionnels, municipaux, para-municipaux, québécois et fédéraux de leur territoire en vue d'en favoriser le développement socioéconomique, le tout dans une perspective de développement durable et d'inclusion sociale. De plus, la CDC, sur son territoire, est un interlocutrice privilégiée pour les élus en matière de développement social, notamment pour leur capacité de joindre d'un seul coup un ensemble d'organisations provenant de différents secteurs.

**Bâtisseurs de Solidarité**  
SOUTIEN DIGNITÉ  
PARTICIPATION CITOYENNE  
RÉPRÉSENTATIONS PROGRÈS SOCIAL  
ORGANISMES COMMUNAUTAIRES  
INCLUSIF RASSEMBLEUR  
REGROUPEMENT ACCOMPAGNEMENT  
LUTTE À LA PAUVRETÉ  
ACTION COMMUNAUTAIRE AUTONOME  
ÉCONOMIE SOCIALE **DÉVELOPPEMENT LOCAL**

## **2. COMMENTAIRES SUR LE PROJET DE POLITIQUE DE DÉVELOPPEMENT SOCIAL**

*Notre avis reprend en tout ou en partie certains commentaires, certaines analyses et l'ensemble des propositions émises dans le mémoire de la Coalition montréalaise des tables de quartiers (CMTQ) puisqu'ils sont en concordance et respectent nos propres interrogations, nos positions et nos propositions à la Politique de développement social.*

La Corporation de développement communautaire Solidarités Villeray est elle aussi heureuse que la Ville de Montréal ait enfin adopté une Politique de développement social. Il est tout à fait normal pour la métropole du Québec qu'est Montréal de se doter d'une vision en matière de développement social alors qu'il s'agit d'un pilier important du développement durable. L'adoption d'une telle Politique lance un message très clair : le développement social est sérieusement pris en compte par l'administration en place. Il s'agit d'un pas important afin que Montréal devienne une métropole inclusive, un endroit où tous et toutes, peu importe le revenu, l'origine ethnique, la condition sociale ou l'endroit où l'on habite sur l'île, aient accès à une qualité de vie décente.

Nous trouvons que cette politique place bien les enjeux et couvre l'ensemble des problématiques auxquelles nous faisons face. La politique est toutefois très large, fort ambitieuse, et il faudra que les ressources allouées aux actions soient à la hauteur de ces ambitions.

Nous sommes d'accord, tout comme la Coalition montréalaise des tables de quartier (CMTQ), avec la définition du développement social que nous retrouvons en page 4 du cahier de consultation, et nous souhaitons à notre tour attirer votre attention afin de vous rappeler que la définition du développement social local est déjà inscrite dans le cadre de référence de l'*Initiative montréalaise de soutien au développement social local* (page 9) :

*« Le développement social local réfère à un processus coopératif construit et porté ensemble par les acteurs et par les citoyens d'un territoire local qui vise l'amélioration des potentiels individuels et collectifs et des conditions de vie sur les plans social, culturel, économique et environnemental. Ce processus s'appuie sur une vision globale et adopte une approche intégrée qui reconnaît l'interrelation des dimensions du développement et qui vise la complémentarité des interventions. »*

Nous sommes bien heureux de constater que les quartiers sont au cœur de la vision du projet de Politique :

*« Grâce à l'implication des citoyennes et citoyens dans la recherche de solutions créatives et innovantes, Montréal est reconnue internationalement pour le développement de quartiers durables, solidaires et inclusifs, où il fait bon vivre, grandir et travailler. »*

Rappelons-le, Montréal s'est développée historiquement à partir de ses quartiers (et des anciennes villes). Le quartier est le milieu de vie quotidien des citoyennes et citoyens de Montréal. Il s'agit du premier lieu d'appartenance de ses habitants. Il s'agit aussi du premier contact avec la réalité montréalaise pour les personnes nouvellement arrivées. C'est au niveau du quartier que se tissent souvent les premiers contacts sociaux. C'est au niveau du quartier que les citoyens et citoyennes agissent tout d'abord afin de transformer et d'améliorer les conditions et le cadre de vie.

Voilà pourquoi nous proposons de faire du quartier un axe stratégique d'intervention qui traverse l'ensemble de la Politique. Cet aspect est déjà présent dans le projet de Politique présenté mais il faut le renforcer. Nous proposons de faire un pas de plus et de reconnaître l'échelle du quartier comme premier levier de développement, comme échelle de planification sociale à privilégier.

Il nous faut d'abord renchérir sur le défi de la complémentarité et de la cohérence de la Politique de développement social avec les politiques existantes à la Ville de Montréal (habitation, transport, de l'enfant et combien d'autres). Nous retrouvons cette préoccupation dans les principes directeurs de la Politique mais il s'agit ici d'un énorme défi. Il sera tout aussi important de s'attaquer au défi de la cohérence avec les politiques en développement social déjà existantes dans certains arrondissements de Montréal.

La CDC Solidarités appuie la CMTQ dans ses propositions d'ajouter des principes directeurs:

Pour la Ville de Montréal

Établir que la Politique de développement social est transversale

Pour la Ville de Montréal et ses divers partenaires

Tenir compte des acquis des partenaires et des milieux

Privilégier une approche « bottom-up » plutôt que « top-down »

Respecter le quartier comme lieu d'appartenance et d'intervention

Deux éléments dans les approches retenues:

Respecter les dynamiques locales

Reconnaître l'apport particulier des organismes sociaux

Et que les pistes d'intervention de la ville dans ses orientations et ses pistes d'actions relèvent davantage de ses champs de compétences.

Favoriser le développement de logements sociaux et abordables

Offrir des services de proximité : vers des quartiers complets

Diversifier l'accès aux transports

Enfin, si la Politique est réellement importante pour l'administration municipale et pour les éluEs, la CDC Solidarités Villeray est aussi d'avis qu'il faudra que les conditions de réussite suivantes soient incluses dans la Politique.

- Que la Ville de Montréal se dote de toutes les ressources nécessaires afin de mettre en œuvre la Politique et le plan d'action qui suivra :
- Augmentation conséquente des budgets en développement social à la Ville de Montréal ;
- Que tous les arrondissements aient au moins un conseiller en développement social (ou communautaire) afin de concrétiser la collaboration avec le milieu et les organismes et institutions ;
- Faire reconnaître financièrement les spécificités montréalaises par le Gouvernement du Québec afin d'augmenter les budgets en développement social à Montréal ;
- Prendre appui sur les initiatives et pratiques qui existent déjà ;
- Privilégier l'approche *bottom-up* et non *top-down* ;
- Faire du comité de suivi de la mise en œuvre de la Politique et du plan d'action une priorité avec une composition représentative, des objectifs et des indicateurs d'impact ;

La CDC Solidarités appuie et soutient la CMTQ dans la présentation des 13 propositions suivantes;

1. Montréal ne doit pas seulement être « reconnue » pour le développement de ses quartiers. La Politique de développement social de Montréal doit être plus engageante et faire du quartier l'axe majeur de sa stratégie de développement social. Montréal a déjà des acquis, dont le réseau des Tables de quartier et le partenariat autour de l'*Initiative montréalaise de soutien au développement social local*.
2. La Politique doit reconnaître l'échelle du quartier comme premier levier de développement, comme échelle de planification sociale à privilégier.
3. Assurer la cohérence de la Politique avec les autres politiques existantes à la Ville de Montréal et avec les politiques et plans d'actions en développement social (ou de reconnaissance du communautaire) des arrondissements.
4. Reconnaître le partenariat de l'*Initiative montréalaise de soutien au développement social local* et le rôle des Tables de quartier dans la planification des actions en développement social.

5. Mieux définir la portée de la Politique, tout comme les moyens qui seront pris pour en assurer l'application.
6. Ajout des principes directeurs suivants dans la Politique :
  - *Établir que la Politique de développement social est transversale (le « réflexe développement social ») ;*
  - *Tenir compte des acquis des partenaires et des milieux ;*
  - *Privilégier une approche « bottom-up » plutôt que « top-down » ;*
  - *Respecter le quartier comme lieu d'appartenance et d'intervention.*
7. Réécrire le point 7. *Renforcer l'approche territoriale intégrée.*
8. Respecter les dynamiques locales en n'imposant pas de solutions ou de programmes mur à mur.
9. Reconnaître l'apport particulier des organismes sociaux en concrétisant cette collaboration via une reddition de compte et des conventions adaptées à leur réalité.
10. Prioriser des pistes d'intervention qui relèvent davantage des champs de compétences de la Ville et qui permettraient, à court et moyen terme, d'améliorer les conditions et le cadre de vie de nos quartiers :
  - *Favoriser le développement de logements sociaux et abordables ;*
  - *Services de proximité : vers des quartiers complets ;*
  - *Diversifier l'accès aux transports.*
11. Intervenir afin de trouver des solutions aux problèmes de logement des organismes communautaires et des OBNL.
12. Ajouter la question de l'égalité hommes-femmes dans l'orientation 2. *Favoriser l'équité et l'accessibilité.*
13. Inclure les conditions de réussite suivantes dans la Politique :
  - *Que la Ville de Montréal se dote de toutes les ressources nécessaires afin de mettre en œuvre la Politique et le plan d'action qui suivra ;*
  - *Augmentation conséquente des budgets en développement social à la Ville de Montréal ;*
  - *Que tous les arrondissements aient au moins un conseiller en développement social (ou communautaire) afin de concrétiser la collaboration avec le milieu et les organismes et institutions ;*
  - *Faire reconnaître financièrement les spécificités montréalaises par le Gouvernement du Québec afin d'augmenter les budgets en développement social à Montréal ;*
  - *Prendre appui sur les initiatives et pratiques qui existent déjà ;*
  - *Privilégier l'approche « bottom-up » et non « top-down » ;*
  - *Faire du comité de suivi de la mise en œuvre de la Politique et du plan d'action une priorité avec une composition représentative, des objectifs et des indicateurs d'impact*

De plus nous considérons, en accord avec le Regroupement intersectoriel des organismes communautaires de Montréal (RIOCM) que ces autres recommandations devraient être pris en considération dans le cadre de la mise en place d'une politique de développement social de la Ville de Montréal.

#### Pour la Ville de Montréal

1. Mise en place d'un moratoire sur l'élaboration de sa politique de développement social afin de laisser le temps aux milieux communautaires montréalais de mettre en place une démarche de réflexion collective sur la question du développement social et d'arrimer le contenu de celle-ci aux dispositions du projet de loi sur le statut de métropole pour Montréal et aux mesures du plan d'action gouvernemental en matière de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale;

2. Reconnaissance de la politique de reconnaissance de l'action communautaire du gouvernement du Québec et qu'elle élabore un cadre de partenariat respectant ses principes, notamment le respect de l'autonomie des organismes;
3. Intégration à l'intérieur de sa politique de développement social d'une tarification sociale du transport en commun;
4. Mise à la disposition des organismes communautaires de davantage de locaux à un prix abordable;
5. Bonification de son programme d'aide financière aux OBNL locataires et de s'assurer que les organismes propriétaires de leurs locaux bénéficient d'une exemption de taxes.

#### Pour les arrondissements

1. Application de l'analyse différenciée selon les sexes et de l'analyse intersectionnelle à sa politique de développement social et qu'elle y intègre l'ensemble de la Politique pour une participation égalitaire des femmes et des hommes à la vie de Montréal;
2. Harmonisation de leur plan d'action avec la politique de développement social afin d'assurer la mise en œuvre de celle-ci sur leur territoire;
3. Harmonisation de leur politique de reconnaissance et de soutien des OSBL et qu'ils y intègrent le respect de l'autonomie des organismes communautaires.

En conclusion, la CDC Solidarités Villeray réitère son accueil favorable à ce projet de Politique. Nous croyons que si celle-ci prend en compte les recommandations, met en place les conditions gagnantes ainsi que les propositions émises dans ce présent avis, nous ne pourrions que constater sa pertinence dans nos collectivités.

CDC Solidarités Villeray  
660, rue Villeray, bureau 1.102  
Montréal, (Québec) H2R 1J1  
514 279-0017 poste 206  
[cdc@solidaritésvilleray.org](mailto:cdc@solidaritésvilleray.org)